

Délégations du Comité international

lités accordées aux troupes britanniques, compte tenu de leur grade et du travail qui leur est demandé. La cantine est la même pour tous ; les rations alimentaires sont sensiblement les mêmes elles aussi ; même infirmerie, mêmes distractions, mêmes sorties et même discipline.

† Georges Morel délégué du Comité international de la Croix-Rouge 1898 - 1945

Le Comité international a appris avec émotion la mort soudaine de Monsieur Georges Morel, son actif et dévoué représentant en Australie, survenue au moment où il se disposait à accomplir une nouvelle mission de confiance aux Indes néerlandaises.

Georges Morel est né le 18 septembre 1898 à Moscou, où son père, originaire de la commune des Hauts-Geneveys (Neuchâtel), avait fondé une fabrique d'horlogerie. Il fréquenta le séminaire de la Société de l'Église réformée de Moscou, l'Institut de commerce puis la Faculté des lettres de l'Université de cette ville, où il obtint le grade de licencié ès lettres.

En février 1919, Georges Morel rentra en Suisse et fut immatriculé, le 9 avril, à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Le 16 juillet 1921, il obtenait la licence ès sciences économiques et occupait la charge de secrétaire scientifique du professeur H. Töndury des Universités de Genève et de Berne. De 1922 à 1940, Georges Morel fit partie de la Section économique de la Société des Nations puis passa, en qualité de membre de section, d'abord à la Section du désarmement puis à la Division politique.

Les nombreux séjours qu'il fit dans divers pays européens lui permirent d'acquérir une parfaite connaissance des langues française, anglaise, allemande, russe, espagnole, portugaise, italienne, serbe et polonaise. Poursuivant ses études universitaires, il présentait en outre une thèse intitulée : « Les rapports économiques de la Suisse avec la Russie », et le 28 novembre 1934, il obtenait le grade de docteur ès sciences économiques de l'Université de Genève.

En janvier 1940, lorsque la Société des Nations licencia son personnel, Georges Morel décida de se rendre en Australie, où

Délégations du Comité international

il arriva au mois de juillet, accompagné de sa famille. Quelques mois plus tard, le Comité international fit appel à sa collaboration et lui demanda d'être son représentant en Australie et en Nouvelle-Zélande¹, où des camps de prisonniers de guerre et d'internés civils avaient été établis. Georges Morel remplit cette mission avec une rare compétence et un dévouement de tous les instants.

Le Comité international de la Croix-Rouge est particulièrement reconnaissant à ce fidèle collaborateur de l'activité infatigable qu'il a déployée, de l'aide précieuse qu'il lui a apportée dans l'accomplissement de sa tâche charitable et des importants services qu'il lui a rendus. Il exprime sa vive sympathie à la famille de ce serviteur de la Croix-Rouge et s'associe de tout cœur à son chagrin.

Voici, en traduction, trois télégrammes adressés au Comité international, et qui rendent hommage à celui qui fut, pendant près de cinq ans, l'actif représentant du Comité en Australie :

Canberra, 9 octobre, télégramme du ministère des Affaires étrangères.

Le Gouvernement australien envoie sa sympathie au Comité international de la Croix-Rouge à l'occasion de la mort du D^r G. Morel, délégué du Comité international en Australie. Il tient à rappeler, en cette triste circonstance, que les gouvernements des Etats de l'Australie ont toujours été pleinement secondés par le D^r Morel dans l'accomplissement de leur tâche charitable. Le Gouvernement australien est également reconnaissant au Comité international de ses efforts humanitaires, qui ont contribué à secourir de nombreux Australiens se trouvant dans d'autres pays.

Melbourne, 9 octobre, télégramme de la Croix-Rouge australienne.

Le président et les membres du Conseil national de la Croix-Rouge australienne sont profondément émus de la mort du

¹ Il ne fut délégué en Nouvelle-Zélande que de 1941 à 1942.

Camps en Allemagne

D^r Georges Morel, survenue alors qu'il allait remplir d'autres tâches humanitaires. En vous priant de croire à notre sincère sympathie, nous nous permettons de vous dire combien nous avons apprécié son aide, ses conseils et sa collaboration ; nous perdons en lui un ami et un collègue.

Brisbane, 11 octobre, télégramme de la Croix-Rouge des Indes néerlandaises.

C'est avec un profond regret que nous avons appris la mort soudaine de votre délégué, le D^r Morel, en route pour accomplir, aux Indes néerlandaises, sa mission tant appréciée.

Notre mémoire reconnaissante se souviendra de l'assistance illimitée que nous donna le D^r Morel toutes les fois que le besoin s'en faisait sentir.

Délégation du Comité international en Suisse ¹

Les délégués du Comité international chargés de visiter les camps de réfugiés civils et d'internés militaires en Suisse sont : M. Jean d'Amman, D^r Emile Exchaquet, M. Frédéric Hefty, le colonel Auguste Rillet.

Camps de prisonniers de guerre et d'internés civils en Allemagne ²

La carte reproduite ci-contre a été établie et tenue à jour pour les besoins de la Division des secours du Comité international de la Croix-Rouge, dès que des envois massifs vers l'Allemagne ont pu être effectués.

Au début de la guerre, les belligérants avaient pour principe de n'indiquer que le nom et l'effectif des camps de prisonniers de guerre, mais sans faire mention de la localité où ils étaient situés (par ex. Wehrkreis V, Stalag V C : Français, Britanniques, Belges, etc.). Toutefois, dès que l'acheminement d'envois massifs de secours fut demandé d'urgence par les Sociétés de Croix-Rouge nationales des pays d'origine des prisonniers de guerre

¹ *Revue internationale*, septembre 1945, p. 683.

² *Hors-texte*.